

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°101-2021
Point 4.7.2

Point 4.7.2 de l'ordre du jour

Subvention concours la ruche à projets

EXPOSE DES MOTIFS :

La Ruche à Projets a créé un concours interne entrepreneurial, afin de clôturer la période d'incubation et de valoriser les projets porteurs.

L'objectif est de les récompenser d'un label d'excellence entrepreneurial et de confronter leur projet aux acteurs extérieurs de l'écosystème entrepreneurial.

Les 3 lauréats bénéficieront d'office de :

- une audition pour rejoindre le parcours Starter Class de Semia
- de la communication très large sur le réseau EM
- un trophée du concours

3 prix par catégories seront décernés :

Stade d'idée/ preuve de concept :

- 1er prix : 1 000€

Stade de pré-commercialisation :

- 1er prix : 1 500€

Prix spécial RSO : 1 000€

Budget global : 3 500€

- Phase 1 : Appel à projets du 1^{er} au 30 juin
- Phase 2 : clôture des candidatures le 30 juin 2021
- Phase 3 : pré-sélection sur dossier des candidats pour la phase 4 jusqu'au 9 juillet 2021.
- Phase 4 : 9 juillet 2021 finale du concours (pitch devant jurés et remise des prix)

Critères d'admission concours

- Être incubé à La Ruche
- Assiduité à La Ruche (toujours en cours d'incubation)

Pour candidater

- Avoir complété la plaquette/dossier de candidature en temps et en heure

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de l'EM Strasbourg ont validé la subvention qui permettra d'attribuer les prix aux lauréats du concours de La Ruche à projets pour un budget global de 3 500 € à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg valide la subvention qui permettra d'attribuer les prix aux lauréats du concours de La Ruche à projets pour un budget global de 3 500 €.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT